



Ville d'Antibes Juan les Pins

CONSEIL MUNICIPAL
séance du vendredi 28 mars 2008
14 heures

**GROUPE LA GAUCHE ET L'ÉCOLOGIE
POUR ANTIBES JUAN-LES-PINS**

Motion

Les établissements scolaires de notre commune subissent les mesures drastiques décidées nationalement :

- suppression de dizaines de postes d'enseignants en collège et lycée ;
- Mise à mal de l'enseignement horticole au Lycée Vert d'azur où malgré votre intervention, monsieur le Député - Maire, aucune question n'a été réglée, des professeurs attendent d'être payés depuis le mois de novembre 2007.

Les écoles élémentaires et maternelles ne sont pas épargnées : une classe de maternelle à l'école Jacques Prévert et une classe en primaire à l'école Jean Moulin vont être fermées.

C'est pour ces deux fermetures que nous nous proposons la motion suivante :

« Réuni en séance le 28 mars 2008, le Conseil municipal refuse les fermetures programmées d'une classe maternelle à l'école Jacques Prévert et d'une classe primaire à l'école Jean Moulin.

Le Conseil municipal confie à Monsieur Georges Roux, adjoint à l'éducation et membre du Conseil Académique de l'Education Nationale (CAEN) de porter ce refus à la réunion de cette instance. Les élus attendent de l'inspection d'académie qu'elle examine avec bienveillance et objectivité la situation démographique de la commune d'Antibes, ce faisant elle ne peut fermer ces deux classes. »